



AVIS PUBLIC
RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du 12 mars 2025 à 19 h 00.

Donné à Saint-Aimé-des-Lacs, le 5 mars 2025.

Lise Lapointe
Directrice générale et greffière-trésorière